

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 NOVEMBRE 2018



## CONSEIL MUNICIPAL

### Création d'une commune nouvelle avec Fourqueux 30 minutes gratuites de stationnement

Les conseils municipaux de Fourqueux et Saint-Germain-en-Laye ont voté hier la création d'une commune nouvelle. Après un processus de réflexion dont chaque étape a fait l'objet d'une information à destination des habitants, les deux communes ont décidé de prolonger la réflexion sur la base d'une fusion, fortes de l'imbrication de leurs territoires et des liens tissés entre leurs habitants. La décision a été votée avec **38**

**voix pour**, trois contre et deux abstentions par les élus de Saint-Germain-en-Laye.

Les travaux préparatoires des deux communes ont abouti à la préparation d'un **projet de territoire** s'articulant autour de quatre axes stratégiques : la nature et la ville, l'excellence éducative et internationale, une mobilité traitée dans sa globalité et les associations comme piliers du vivre ensemble. De ce projet de territoire découlent les **chartes de gouvernance et de services publics** reposant sur les principes de proximité, d'efficacité, d'efficience et d'équité.

La commune nouvelle, dont le périmètre sera constitué des communes de Fourqueux et de Saint-Germain-en-Laye, soit **45 916 habitants**, sera administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux. Les élus seront officiellement installés dans leurs fonctions lors du conseil municipal du 7 janvier 2019, et ce jusqu'aux prochaines élections municipales qui se tiendront en 2020.



**30 minutes gratuites de stationnement**  
Conscients que le commerce est une composante essentielle de l'activité économique de Saint-Germain-en-Laye et de son attractivité, la Ville a le souci permanent d'**accompagner les commerçants saint-germanoïses**.

Le conseil municipal, en concertation avec Cap-SGL, a décidé d'agir en ce qui concerne le stationnement de surface avec une initiative inédite : une demi-heure gratuite de stationnement en surface du lundi au vendredi dans le centre entre le 1er décembre et le 17 février, soit la période correspondant aux achats de fin d'année et aux soldes d'hiver. Une initiative qui s'ajoute aux nombreuses animations mises en place par la Ville et aux actions de requalification du centre-ville où l'espace public contraint se doit d'être partagé harmonieusement entre les modes doux et les voitures. Un bilan de cette action sera effectué au printemps 2019 et permettra d'affiner la politique tarifaire de la Ville en la matière.

En parallèle, Cap-SGL s'apprête à lancer la possibilité de payer le parking souterrain grâce à du **cagnottage via l'application "Saint-Germain-en-Laye Shopping"**. Une nouveauté qui sera mise en place dans un premier temps dans les parkings gérés par Indigo (Château, Coches et Pologne) début décembre.



## CONTACTS

### Attaché de presse

Timothe POULAIN  
timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 81

### Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE  
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr  
01 30 87 20 83